



Fiche descriptive Ramsar

Publiée le 17 juin 2001

Version mise à jour, date de publication antérieure: 17 juin 2001

Niger Lac Tchad



Date d'inscription	17 juin 2001
Site numéro	1072
Coordonnées	14°01'05"N 13°18'24"E
Superficie	338 550,00 ha

Codes couleur

Les champs qui sont ombrés en bleu clair concernent des données et informations uniquement requises en cas de mise à jour de la FDR.

Veillez noter que certains champs concernant des aspects de la Partie 3, la Description des Caractéristiques Ecologiques de la FDR (ombrés en mauve) ne doivent pas être remplis dans le cadre d'une FDR normale; ils sont inclus par souci d'exhaustivité, pour assurer la cohérence voulue entre la FDR et la Description des caractéristiques écologiques 'complète' adoptée dans la Résolution X.15 (2008). Si une Partie contractante ne dispose pas d'informations pertinentes pour ces champs (par exemple issues d'une description nationale des caractéristiques écologiques), elle peut, si elle le souhaite, inclure des informations dans ces champs additionnels

1 - Résumé

Résumé

Le Lac Tchad est situé dans le Département de Bosso (338. 550 ha, 13°20' de longitude Est et 14°15' latitude Nord). Ce site est alimenté par le chari, le logone et Elbeid à 89%, 10% par les eaux de pluies et 1% par la Komadougou. Le Lac Tchad a une profondeur d'environ 4 m. Il reste tributaire des fluctuations climatiques et de l'abondance des pluies dans les bassins versants.

Dans sa partie nigérienne le site renferme une biodiversité très riche et diversifiée. L'avifaune migratrice et sédentaire est probablement le trait le plus marquant de la biodiversité du Lac. Le lac est un site d'escale pour les oiseaux migrateurs le long de leur migration pour se nourrir et se reposer. Il est également très important pour la conservation de la diversité biologique de la région bio-géographique "Sahel".

2 - Données et localisation

2.1 - Données officielles

2.1.1 - Nom et adresse du compilateur de cette FDR

Compilateur 1

Nom	Mr. Ali Laouel ABAGANA
Institution/agence	Coordonnateur du Projet Niger Fauna Corridors
Adresse postale	BP 11 854 , Niamey/Niger
Courriel	aliabagana@gmail.com
Téléphone	+227 96 28 87 50

Compilateur 2

Nom	ISSA Mariama ALIOMAR
Institution/agence	Direction de la Faune de la Chasse et des Parcs et Réserves
Adresse postale	BP 578, Niamey, Niger
Courriel	mariomar_issa@yahoo.fr
Téléphone	+227 90 75 74 09

2.1.2 - Période de collecte des données et des informations utilisées pour compiler la FDR

Depuis l'année	2017
Jusqu'à l'année	2017

2.1.3 - Nom du Site Ramsar

Nom officiel (en anglais, français ou espagnol)	Lac Tchad
---	-----------

2.1.4 - Changements dans les limites et la superficie du site depuis l'inscription ou depuis la mise à jour précédente

(Mise à jour) A. Changements aux limites du site	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
(Mise à jour) B. Changements à la superficie du site	Aucun changement à la superficie

2.1.5 - Changements dans les caractéristiques écologiques du site

(Mise à jour) 6b i. Les caractéristiques écologiques du Site Ramsar (y compris les critères applicables) ont-elles changé depuis la FDR précédente?	Non évalué
---	------------

2.2 - Localisation du site

2.2.1 - Définir les limites du site

b) Carte/image numériques

<1 fichier(s)>

Former maps	0
-------------	---

Description des limites

Le Lac Tchad est partagé entre le Niger, le Tchad, le Nigéria, le Cameroun
--

2.2.2 - Emplacement général

a) Dans quelle grande région administrative se trouve le site?	Diffa
--	-------

b) Quels sont la ville ou le centre de population les plus proches?	Bosso
---	-------

2.2.3 - Pour les zones humides situées sur des frontières nationales seulement

a) La zone humide s'étend-elle sur le territoire d'un ou de plusieurs autres pays? Oui Non

b) Le site est-il adjacent à un autre Site Ramsar inscrit qui se trouve sur le territoire d'une autre Partie contractante? Oui Non

2.2.4 - Superficie du site

Superficie officielle, en hectares (ha):

Superficie en hectares (ha) telle que calculée d'après les limites SIG

2.2.5 - Biogéographie

Régions biogéographiques

Système(s) de régionalisation	Région biogéographique
Écorégions terrestres du WWF	Est Niger

3 - Pourquoi le site est-il important?

3.1 - Critères Ramsar et leur justification

- Critère 1: Types de zones humides naturels ou quasi naturels représentatifs, rares ou uniques

Autres raisons

Le Lac Tchad, par sa superficie et son étendue, est le quatrième des lacs africains après les lacs : Victoria, Tanganyika et Nyassa. Si l'on ne considère que les lacs endoréiques, le Lac Tchad est le troisième du monde après la mer Caspienne et la mer Aral.
Dans sa partie nigérienne le site renferme une biodiversité très riche et diversifiée. L'avifaune migratrice et sédentaire est probablement le trait le plus marquant de la biodiversité du lac. Le retrait du lac pendant une dizaine d'année n'a pas permis les opérations de dénombrements dans les années antérieures.

- Critère 3: Diversité biologique

Justification

Le Lac Tchad est très riche du point de vue de l'avifaune. On rencontre des pélicans, des marabouts, des sarcelles d'été, des canards pilets, des chevaliers combattants, des flamants etc.

- Critère 4: Habitat pour un stade critique du cycle et de vie ou lors de conditions difficiles

- Critère 5: > 20'000 oiseaux d'eau

Nombre total d'oiseaux d'eau

Entre l'année

Source des données

- Critère 6: >1% de la population d'oiseaux d'eau

- Critère 8: Frayères pour les poissons, etc.

Justification

Le lac abrite une grande population de poissons, environ 120 espèces. La distribution des espèces dans le lac dépend de la distance par rapport au système fluvial et du type de paysage (Bénech et Al 1983). Un certain nombre d'espèces effectuent des migrations de reproduction dans le système fluvial et notamment dans la zone d'inondation. Quelques autres espèces effectuent également des migrations de moindre amplitude.

3.2 - Espèces végétales dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom scientifique	Nom commun	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CTES Annexe I	Autre statut	Justification
<i>Annona senegalensis areolata</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	UJ 	<input type="checkbox"/>		
<i>Bauhinia reticulata</i> 		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	UJ 	<input type="checkbox"/>		
<i>Calotropis procera</i> 		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		

3.3 - Espèces animales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère			L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5	7								
Oiseaux																	
CHORDATA / AVES	<i>Anas acuta</i>	canard pilet	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	512500	1987	1	NT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Le site est un lieu de migration
CHORDATA / AVES	<i>Anas querquedula</i>	sarcelle d'été	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	400000	1987	1	VU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Le site est un lieu de migration
CHORDATA	<i>Aves</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / AVES	<i>Gelochelidon nilotica</i>	Sterne hansel	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Le site est un lieu de migration
CHORDATA / AVES	<i>Leptoptilos crumeniferus</i>	Marabout d'Afrique	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				NT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Le site est un lieu de migration
CHORDATA / AVES	<i>Microcarbo africanus</i>	Comoran africain	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / AVES	<i>Philomachus pugnax</i>	combatant varié; Combattant varié	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	128000	1987	1	NT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Le site est un lieu de migration
Autres																	
CHORDATA	<i>Mammalia</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA	<i>Reptilia</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

1) Pourcentage de la population biogéographique totale dans le site

Le lac est un site d'escale pour les oiseaux migrateurs le long de leur migration pour se nourrir et se reposer. Il est également très important pour la conservation de la diversité biologique de la région bio-géographique "Sahel".

3.4 - Communautés écologiques dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom de la communauté écologique	La communauté satisfait-elle au Critère 2?	Description	Justification
Sites des Oiseaux	<input checked="" type="checkbox"/>		
Protection d'espèce de poisson	<input checked="" type="checkbox"/>		

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

C'est site où les organismes vivants partagent un environnement commun et interagissent.

4 - Comment est le site? (Description des caractéristiques écologiques)

4.1 - Caractéristiques écologiques

La partie nigérienne du Lac Tchad se trouve dans le secteur sahélo-saharien du bassin du Lac Tchad. Dans ce secteur, on rencontre au Nord une strate arbustive de la steppe très clairsemée et les ligneux les plus communs sont *Acacia raddiana*, *Leptadenia pyrotechnica* et *Commiphora africana*. La steppe herbacée est constituée de vivaces et d'annuelles. Parmi les vivaces, les plus caractéristiques est le *Panicum turgidum*. Le tapis herbacé d'annuelles est composé essentiellement de graminées dont les espèces les plus abondantes sont *Tragus berteronianus*, *Enneapogon* spp, *Cenchrus biflorus*, *Aristida mutabilis*.

Au centre du secteur sahélo-saharien, on rencontre une strate arbustive de la steppe plus régulière et relativement bien fournie dans les creux interdunaires. Les ligneux les plus communs sont *Acacia raddiana* et *Leptadenia pyrotechnica*. Parmi les autres espèces, nous signalons la présence de *Commiphora africana*, de *Balanites aegyptiaca*, *Ziziphus mauritiana*, *Propolis* spp et *Acacia senegal*.

Les espèces herbacées vivaces de cette partie sont représentées par *Panicum turgidum* qui est souvent concurrencé par *Cyperus jemicus*, *Aristida pallida*, *Cymbopogon schoenathus*.

Le tapis des herbacées annuelles est constitué de *Aristida mutabilis*, *Aristida funiculata*, *Cenchrus biflorus*, *Schoenefeldia gracilis* et *Eragrostis tremula*.

Dans le secteur Sud, on rencontre une strate arbustive constituée essentiellement de *Prosopis* spp. Cette plantation est le fruit des réalisations du service de l'environnement de N'Guigmi qui en 1977 avait planté 10 ha de *Prosopis* en bordure du lit du Lac Tchad. En ce moment, la superficie couverte par le peuplement de *Prosopis* est d'environ 100 000 ha. Les autres espèces rencontrées sont *Acacia raddiana*, *Acacia senegal*, *Acacia seyal*, *Acacia laeta*, *Commiphora africana*, *Salvadora persica*, *Leptadenia pyrotechnica*, *Piliostigma reticulatum*.

La strate herbacée vivace est quasiment inexistante.

La strate herbacée annuelle pouvant être dense en raison des conditions edaphiques est constituée de *Aristida mutabilis*, *Schoenefeldia gracilis*, *Cenchrus biflorus* et *Dactyloctenium aegyptium*.

Il faut noter qu'en plus de l'introduction du *Prosopis* d'autres espèces ont été également introduites. Il s'agit de *Phoenix dactylifera*, *Azadirachta indica*, *Eucalyptus camaldulensis* et *Moringa oleifera*.

4.2 - Quel(s) type(s) de zones humides se trouve(nt) dans le site?

Zones humides continentales

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
Eau douce > Lacs et mares >> O: Lacs d'eau douce permanents		2		Unique
Eau douce > Lacs et mares >> P: Lacs d'eau douce saisonniers/ intermittents		1		Rare

4.3 - Éléments biologiques

4.3.1 - Espèces végétales

Autres espèces de plantes remarquables

Nom scientifique	Nom commun	Position dans l'aire de répartition / endémisme / autre
<i>Balanites aegyptiaca</i>	Dattier du désert	
<i>Salvadora persica</i>		
<i>Senegalia senegal</i>	Acacia Sénégal	
<i>Vachellia tortilis</i>		

4.3.2 - Espèces animales

Autres espèces animales remarquables

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	Taille pop.	Période d'est. de pop	% occurrence	Position dans aire de répartition /endémisme/autre
CHORDATA/AVES	<i>Anhinga melanogaster</i>	Anhinga roux				
CHORDATA/AVES	<i>Ardea alba</i>	Grande Aigrette				
CHORDATA/AVES	<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré				
CHORDATA/AVES	<i>Balearica pavonina</i>	Grue couronnée				
CHORDATA/AVES	<i>Butorides striata</i>	Héron strié				
CHORDATA/AVES	<i>Ciconia ciconia</i>	Cigogne blanche				
CHORDATA/AVES	<i>Ciconia nigra</i>	Cigogne noire				
CHORDATA/AVES	<i>Himantopus himantopus</i>	Échasse blanche				
CHORDATA/AVES	<i>Ixobrychus minutus</i>	Blongios nain				
CHORDATA/AVES	<i>Laterallus jamaicensis</i>	râle noir				
CHORDATA/AVES	<i>Mycteria ibis</i>	Tantale ibis				
CHORDATA/AVES	<i>Nycticorax nycticorax</i>	Bihoreau gris				
CHORDATA/AVES	<i>Platalea alba</i>	Spatule d'Afrique				
CHORDATA/AVES	<i>Plegadis falcinellus</i>	Ibis falcinelle				
CHORDATA/AVES	<i>Pluvianus aegyptius</i>	Pluvier d'Egypte				
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Eudorcas rufifrons</i>	Gazella rufifrons				
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Lycan pictus</i>	Lyaon				
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Nanger dama</i>	Gazella dama				
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Vulpes zerda</i>	Fennec				

4.4 - Éléments physiques

4.4.1 - Climat

Région	Sous-région climatique
B: Climat sec	BVh: Désert subtropical (Désert de basse latitude)

Situé en zone aride et semi-aride, N'Guigmi (ville la plus proche) reçoit très peu de précipitations avec une moyenne annuelle de 189,58mm. En plus de la faiblesse des quantités annuelles recueillies, la pluie est mal répartie dans le temps. En moyenne 22 jours de pluies par an pour une saison hivernale qui dure trois mois (Juillet, Août et Septembre).

La position géographique de l'Arrondissement de N'Guigmi le place en zone des hautes températures. Les plus élevées sont enregistrées au cours des mois d'Avril, Mai, Juin et Juillet et dépassent 40°C. Les plus basses sont enregistrées en Janvier et sont nettement inférieures à 15°C et parfois avoisinent 0°C.

4.4.2 - Cadre géomorphologique

a) Élévation maximum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

Bassin hydrologique entier

Partie supérieure du bassin hydrologique

Partie moyenne du bassin hydrologique

Partie inférieure du bassin hydrologique

Plus d'un bassin hydrologique

Pas dans un bassin hydrographique

Côtier

Veuillez donner le nom du ou des bassins hydrographiques. Si le site se trouve dans un sous-bassin, indiquer aussi le nom de la plus grande rivière du bassin. Pour un site côtier/marin, indiquer le nom de la mer ou de l'océan.

Le bassin du Lac Tchad est un bassin intra-cratonique, formé par un socle précambrien au cours de l'orogénèse panafricaine.

4.4.3 - Sol

Pas d'information disponible

Les types de sols sont-ils sujets aux changements par suite de changements dans les conditions hydrologiques (p. ex., salinité ou acidification accrues)? Oui Non

4.4.4 - Régime hydrologique

Permanence de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Généralement de l'eau permanente présente	
Habituellement de l'eau présente de manière saisonnière, éphémère ou intermittente	

Source d'eau qui maintient les caractéristiques du site

Présence?	Source d'eau prédominante	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Alimenté par l'eau de surface	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement
Alimenté par les précipitations	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Stabilité du régime hydrologique

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Niveaux d'eau fluctuants (y compris marée)	Aucun changement

Ajouter tout commentaire sur le régime hydrologique et ses déterminants (s'il y a lieu). Utiliser cette boîte pour expliquer les sites ayant une hydrologie complexe:

Le Lac est alimenté par le fleuve chari, le logone et la rivière Elbeid à 89 % par les eaux de pluies à 10%, et par la Komadougou Yobé à 1%. La profondeur du Lac est d'environ 4 m en conditions climatiques normales et la profondeur maximale ne dépasse guère 7 m. Le régime est tributaire des fluctuations climatiques et plus particulièrement de l'abondance des pluies dans les bassins versants. Les flux et les reflux des eaux sont liés aux variations pluviométriques annuelles. Ce qui explique la présence du grand et petit Lac d'une part et de l'autre le retrait des eaux dans une grande partie du bassin septentrional.

4.4.5 - Régime de sédimentation

Le régime de sédimentation est inconnu

<aucune donnée disponible>

4.4.6 - pH de l'eau

Inconnu

<aucune donnée disponible>

4.4.7 - Salinité de l'eau

Douce (<0,5 g/l)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Inconnu

4.4.8 - Matières nutritives dissoutes ou en suspension dans l'eau

Inconnu

<aucune donnée disponible>

4.4.9 - Caractéristiques de la région environnante qui pourraient affecter le site

Veuillez décrire si, et dans ce cas comment, le paysage et les caractéristiques écologiques de la région environnant le Site Ramsar i) essentiellement semblables ii) significativement différentes différent de ceux du site lui-même:

4.5 - Services écosystémiques

4.5.1 - Services/avantages écosystémiques

Services d'approvisionnement

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Aliments pour les êtres humains	Subsistance pour les humains (p. ex., poissons, mollusques, céréales)	Moyen
Eau douce	Eau pour agriculture irriguée	Moyen
Produits non alimentaires des zones humides	Fourrage pour le bétail	Moyen
Produits non alimentaires des zones humides	Bois	Moyen
Matériel génétique	Produits médicinaux	Moyen

Services culturels

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Loisirs et tourisme	Chasse et pêche récréatives	Moyen
Spirituels et d'inspiration	Valeurs spirituelles et religieuses	Moyen
Spirituels et d'inspiration	Patrimoine culturel (historique et archéologique)	Moyen

Autre(s) service(s) écosystémique(s) non inclus ci-dessus:

Les principales activités humaines dans le site, ses environs et les bassins versants peuvent se résumer en cultures pluviales et irriguées, pâturages, foresterie, pêche et chasse.

A l'époque, où une partie du lac était encore au Niger, la surface une fois libérée des eaux, pouvait être semée en maïs pour être récoltée en juin, puis de nouveau semée en sorgho juste avant les pluies. Les rendements moyens obtenus, avoisinaient la tonne à l'hectare mais variaient beaucoup selon les techniques utilisées (0 à 4 tonnes / ha).

La zone du lac a connu un fort essor agricole pendant la période durant laquelle on cultivait jusqu'à 6 000 ha de sorgho. La culture du sorgho dans le lit du lac a connu une forte régression due principalement à la non inondation de la partie nigérienne. Cependant, on retrouve ce type d'irrigation, là, où la Komadougou se jette dans le lac (région Mamouri). C'est sa très bonne capacité de rétention en eau qui permet l'exploitation intensive du sol.

Des études ou des évaluations ont-elles été faites de la valorisation économique des services écosystémiques fournis par ce Site Ramsar? Oui Non Inconnu

4.5.2 - Valeurs culturelles et sociales

i) le site fournit un modèle pour l'utilisation rationnelle des zones humides, démontrant l'application de connaissances et de méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation qui maintiennent les caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il y a lieu

La production halieutique n'est pas quantifiée, mais quand même, elle est une importante source d'alimentation pour les populations et aussi celles des revenus. Cependant, il faut noter que la production totale réelle était de l'ordre de 46 000 à 50 000 tonnes en 1969, 52 000 à 57 000 tonnes 1970, 91 000 à 99 000 tonnes en 1971 et 130 000 à 141 000 tonnes en 1972 selon l'étude menée par JR Durand sur l'évolution des pêcheries du Lac Tchad pendant la période de 1963 à 1971. Il a été aussi installé dans la zone des marchés ruraux de bois, ce qui permettra aux populations d'avoir des revenus substantiels de la forêt de propopis. Certaines espèces de flore et de faune sont utilisées par les populations dans les pratiques religieuses et dans la pharmacopée.

ii) le site a des traditions culturelles exceptionnelles ou des vestiges d'anciennes civilisations qui ont influencé les caractéristiques écologiques de la zone humide

iii) les caractéristiques écologiques de la zone humide dépendent de l'interaction avec les communautés locales ou les peuples autochtones

iv) des valeurs non matérielles pertinentes telles que des sites sacrés sont présentes et leur existence est étroitement liée au maintien des caractéristiques écologiques de la zone humide

4.6 - Processus écologiques

<aucune donnée disponible>

5 - Comment est géré le site? (Conservation et gestion)

5.1 - Régime foncier et responsabilités (Administrateurs)

5.1.1 - Régime foncier/propriété

Propriété publique

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Gouvernement fédéral/national	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Autre

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Pas d'information disponible	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Propriétés communes/droits coutumiers	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Fournir d'autres informations sur le régime foncier / régime de propriété (optionnel):

- L'autorité publique qui a la juridiction territoriale sur la zone humide est l'Etat du Niger
- L'autorité qui a la juridiction fonctionnelle en vue de la conservation est le Ministère de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification.

5.1.2 - Organe de gestion

Indiquer le bureau local / les bureaux locaux de toute agence ou organisation responsable de la gestion du site: Direction de la Faune de la Chasse, et des Parcs et Reserves

5.2 - Menaces aux caractéristiques écologiques et réponses (gestion)

5.2.1 - Facteurs (actuels ou probables) touchant défavorablement les caractéristiques écologiques du site

Régulation de l'eau

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Extraction d'eau	Faible impact	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

Agriculture et aquaculture

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Élevage d'animaux et pâturage	Faible impact	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement
Non précisé	Faible impact	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

Utilisation des ressources biologiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Chasse et prélèvement d'animaux terrestres			<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	
Prélèvement de plantes terrestres			<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	
Exploitation et prélèvement du bois	Faible impact	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

Modifications au système naturel

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Non précisé/autres	Faible impact	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement
Incendies et suppression des incendies	Faible impact	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement
Barrages et utilisation/gestion de l'eau	Faible impact	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

Changements climatiques et phénomènes météorologiques extrêmes

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Sécheresses	Faible impact	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement
Déplacement et modification de l'habitat	Faible impact	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

Le Lac Tchad est symboliquement le cœur du bassin conventionnel. Il ne représente pas uniquement une ressource naturelle majeure, mais il joue aussi un rôle psychologique important donnant une identité à la région. Toute menace, quant à l'équilibre et à l'existence future du Lac doit être considérée très attentivement et évitée.

La plus grave contrainte à la bonne gestion des ressources naturelles réside dans l'absence de régime foncier qui en garantirait l'accès et l'utilisation. La gestion

écologique aurait beaucoup à gagner si, sur l'ensemble du bassin, la transhumance du bétail, les maladies epizootiques et les épidémies étaient soumises à un contrôle. Parmi les causes possibles de manque de pluies, on mentionne un affaissement troposphérique général, une absence de perturbations porteuses de pluies, des interactions océano-atmosphériques complexes.

Une succession d'années de sécheresse signifie toujours une baisse des ressources en eau.

Les cultures irriguées à grande échelle ont tendance à échouer ou à produire des résultats indésirables. Les pratiques de retenues d'eau ou de barrages, sur les bassins versants ou le Lac lui même causent des dommages écologiques aux utilisateurs en aval et dans les plaines d'inondation. D'autre part, la mauvaise capacité de rétention d'eau du sol constitue une contrainte majeure pour la production. Les principales préoccupations pédologiques du bassin portent en général sur les érosions fluviale et éolienne, l'abrasion des plantes par les vents de sable, la baisse de fertilité et l'ameublissement, la salinisation, la formation de croûtes terrestres, de dunes de sable et la formation de carapace sur la couche superficielle. La dégradation du sol a été provoquée par les sécheresses météorologiques à moyen terme et les érosions fluviale et éolienne exceptionnelles. L'homme a accentué ces événements naturels par ses mauvaises pratiques qui sont : le feu de brousse, le labour mécanique, la surexploitation des terres, l'assolement insuffisant, le surpâturage, les mauvaises pratiques d'irrigation, la mise à nu des champs après la récolte et le piétinement, etc ...

Les phénomènes anthropiques conjugués à la sécheresse ont augmenté la dégradation de l'environnement et portent sur : la surexploitation des arbres pour le bois de chauffe et le bois de construction, le défrichement de terrains pour les cultures et les ouvrages hydrauliques.

5.2.2 - Statut légal de conservation

<aucune donnée disponible>

5.2.3 - Catégories d'aires protégées UICN (2008)

- I Réserve naturelle intégrale
- II Zone de nature sauvage: aire protégée gérée principalement pour la protection de la nature sauvage
- III Parc national: aire protégée gérée principalement pour la protection des écosystèmes et les loisirs
- IV Monument naturel: aire protégée gérée principalement pour la conservation de caractéristiques naturelles spécifiques
- V Zone de gestion des habitats/espèces: aire protégée gérée principalement pour la conservation dans le cadre d'une intervention de gestion
- VI Paysage terrestre/marin protégé: aire protégée gérée principalement pour la conservation du paysage terrestre/marin et les loisirs
- VII Aire protégée de ressource gérée: aire protégée gérée principalement pour l'utilisation durable des écosystèmes naturels

5.2.4 - Mesures de conservation clés

Activités anthropiques

Mesures	état
Contrôles du prélèvement/ application des mesures de lutte contre le braconnage	Appliquées

Autre:

L'exploitation rationnelle du peuplement de prosopis par la création des marchés ruraux de vente de bois de chauffe est une mesure proposée mais pas encore appliquée.
Plan directeur pour le développement et la gestion écologiquement rationnelle des ressources naturelles du Bassin Conventionnel du Lac Tchad.

5.2.5 - Plan de gestion

Ya-t-il un plan de gestion spécifique pour le site? Non

Une évaluation de l'efficacité de la gestion a-t-elle été entreprise pour le site? Oui Non

Si le site est un site transfrontière officiel comme indiqué dans la section Admin. et limites > Localisation du site, y a-t-il des processus de planification de la gestion communs avec une autre Partie contractante? Oui Non

5.2.6 - Plan de restauration

Ya-t-il un plan de restauration spécifique au site? Non, mais une restauration est nécessaire

Autre information

Un plan d'action local est nécessaire pour une meilleure restauration du site.

5.2.7 - Suivi mis en œuvre ou proposé

<aucune donnée disponible>

6 - Document additionnel

6.1 - Rapports et documents additionnels

6.1.1 - Références bibliographiques

1. M. Guirbaye N'GARADEJI : Effets de la sécheresse sur le Lac Tchad. Evolution du Lac depuis 1972/1973 à nos jours.
2. MJ BURGIS et JJ SYMDENS (1987) « Zones Humides” et Lacs peu profonds d’Afrique
3. I.R. DURAND “Note sur l’évolution des pêcheries du Lac Tchad” (1963-1971)
4. Schéma d'aménagement agricole du Département de Diffa (1986)
5. Etude de Développement du Bassin Lac Tchad : Rapport final volume I & II Octobre 1980.
6. Plan directeur pour le Développement et la Gestion Ecologiquement Rationnelle des Ressources Naturelles du Bassin Conventionnel du Lac Tchad.
7. Atlas d'élevage du Bassin du Lac Tchad.

6.1.2 - Rapports et documents additionnels

i. listes taxonomiques d'espèces de plantes et d'animaux présents dans le site (voir section 4.3)

<no file available>

ii. une Description détaillée des caractéristiques écologiques (DCE) (dans un format national)

<no file available>

iii. une description du site dans l'inventaire national ou régional des zones humides

<no file available>

iv. rapports relevant de l'article 3.2

<1 fichier(s)>

v. plan de gestion du site

<no file available>

vi. autre littérature publiée

<no file available>

6.1.3 - Photographie(s) du site

Fournir au moins une photographie du site:



Lac Tchad (Ali Laouel
ABAGANA, 10-10-2017)

6.1.4 - Lettre d'inscription et données correspondantes

Lettre d'inscription

<2 fichier(s)>

Date d'inscription 2001-06-17